

**SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2021
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Province de Québec,

Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue par visioconférence, ce 11^e jour de mai 2021, à 18 h 30, et à laquelle sont présents :

MEMBRES PARENTS

M. Marc Tremblay, président;
M. Jimmy Meunier, vice-président;
M^{me} Janot Pagé Kroft;
M^{me} Chantale Nadeau;
M^{me} Mireille Tremblay;

MEMBRES DU PERSONNEL

M. Jean-Michel Cossette (présent en partie);
M^{me} Flavie Tremblay;
M^{me} Mélanie Jobin;
M. Carl Bouchard;
M^{me} Audrey Piquette;
M^{me} Chantale Simard;

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. Guy Larouche;
M. André Desmarquis;
M^{me} Manon Gobeil;
M^{me} Maryse Perron Chartier;
M^{me} Zoé Paradis;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M^e Annie Tremblay, secrétaire générale.

Invités :

M^{me} Chantale Rivard, directrice du Service des ressources financières par intérim;
M. Carl Gauthier, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 30 avril 2021 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte, sous la présidence de

M. Marc Tremblay, président du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

2. Mot de bienvenue

M. Marc Tremblay, président, souhaite la bienvenue à tous les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'assemblée dispense le président de faire la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M. Jimmy Meunier et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels

M. Marc Tremblay, président, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

6. Rapports des comités du conseil d'administration

6.1 Comité de vérification

Le procès-verbal de la rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 4 mai 2021 est déposé à titre informatif. M. André Desmarquis présente les points discutés.

6.2 Comité des ressources humaines

Le procès-verbal de la rencontre du comité des ressources humaines qui s'est tenue le 4 mai 2021 est déposé à titre informatif. M. Jimmy Meunier présente les points discutés.

6.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Il n'y a rien à signaler.

6.4 Comité de révision

Il n'y a rien à signaler.

CA-0126-05-21

6.5 Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien

Il n'y a rien à signaler.

7. Présentation ou information au conseil d'administration**7.1 Affaires découlant du procès-verbal du 13 avril 2021**

Les affaires découlant du procès-verbal du 13 avril 2021 sont déposées à titre informatif.

7.2 Correspondance

La liste de correspondance pour la période du 10 avril 2021 au 5 mai 2021 est présentée à titre informatif.

7.3 Rapport de la présidence

Le rapport de la présidence pour la période du 14 avril 2021 au 11 mai 2021 est présenté à titre informatif.

7.4 Rapport de la direction générale

Le rapport de la direction générale pour la période du 10 avril 2021 au 5 mai 2021 est présenté à titre informatif.

7.5 Reddition de comptes

La reddition de comptes est déposée à titre informatif.

7.6 Plan d'engagement vers la réussite

Il n'y a rien à signaler.

8. Agenda de consentement

Sur motion dûment proposée par M^{me} Janot Pagé Kroft, tous les dossiers inscrits dans la présente section intitulée « Agenda de consentement » sont adoptés en bloc, sans aucune présentation, discussion ou délibération. Toutefois, aux fins du procès-verbal, chacun des dossiers est consigné de manière distincte, avec son propre numéro de résolution.

8.1 Adoption du procès-verbal du 13 avril 2021

Il est PROPOSÉ par M^{me} Janot Pagé Kroft et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 13 avril 2021 soit adopté tel que présenté.

CA-0127-05-21

ADOPTÉ

8.2 Abrogation de la Politique de scolarisation à la maison

ATTENDU le cadre de référence en lien avec les procédures et modalités de soutien pour les enfants qui reçoivent l'enseignement à la maison qui a été adopté lors de la séance du conseil d'administration du 16 mars 2021 (résolution CA-0110-03-21);

ATTENDU que ce cadre de référence remplace la Politique de scolarisation à la maison;

ATTENDU qu'il est donc pertinent d'abroger ladite politique pour la remplacer par le nouveau cadre de référence élaboré;

En conséquence,

CA-0128-05-21

il est PROPOSÉ par M^{me} Janot Pagé Kroft et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets abroge la Politique de scolarisation à la maison.

A D O P T É

9. Dossiers retirés de l'agenda de consentement (le cas échéant)

Aucun dossier n'a été retiré de l'agenda de consentement pour être discuté par les administrateurs.

10. Dossiers nécessitant une décision

10.1 Modification de la Politique relative au transport scolaire

PROPOSITION PRINCIPALE

ATTENDU la Politique relative au transport scolaire actuellement en vigueur au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

ATTENDU que plusieurs modifications ont dû être apportées à la politique;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité consultatif de transport le 7 avril 2021;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité consultatif de gestion le 13 avril 2021;

ATTENDU la présentation des modifications aux membres du comité de parents le 19 avril 2021;

ATTENDU la présentation des modifications aux membres du conseil d'administration lors des comités pléniers du 20 avril et du 10 mai 2021;

ATTENDU les commentaires formulés par le conseil d'administration;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M^{me} Audrey Piquette :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte la nouvelle Politique relative au transport scolaire.

Les membres du conseil d'administration délibèrent sur la proposition principale.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est proposé par M. Jimmy Meunier, appuyé par M. Guy Larouche et RÉSOLU :

CA-0129-05-21

DE modifier le paragraphe de la décision pour :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte la nouvelle Politique relative au transport scolaire en tenant des commentaires formulés par le conseil d'administration de modifier la distance de marche de 1,4 km à 1 km pour les élèves du premier cycle du primaire.

Certains administrateurs s'expriment sur la proposition d'amendement.

M. Jimmy Meunier demande la tenue d'un vote secret sur la proposition d'amendement.

Résultat du vote :

POUR : 11

CONTRE : 4

ABSTENTION : 0

A D O P T É à la majorité

Étant donné le résultat du vote sur la proposition d'amendement, la proposition principale devient caduque et non avenue. Les administrateurs ne sont donc pas invités à voter sur la proposition principale.

10.1.1 Destruction des bulletins de vote

CA-0130-05-21

Il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE les bulletins de vote soient détruits.

A D O P T É

10.2 Modification de la Politique relative aux frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations

ATTENDU la Politique relative aux frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations, actuellement en vigueur au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets;

ATTENDU que des modifications ont dû être apportées à la politique;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité consultatif de gestion le 13 avril 2021;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des instances syndicales le 3 mai 2021 et les commentaires reçus;

Syndicat des professionnels (SPPLPB) :

Aucun commentaire.

Syndicat du soutien (FISA) :

Aucun commentaire.

Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (SELH CSQ) :

Commentaires formulés concernant la clause 8.2.2 afin qu'il n'y ait pas de règles spéciales pour les enseignants itinérants.

ATTENDU la modification apportée pour tenir compte des commentaires du SELH;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de vérification le 4 mai 2021;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte la nouvelle Politique relative aux frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations telle que présentée.

ADOPTÉ

10.3 Adoption de la Procédure relative aux mécanismes de suivi et de contrôle à incidences financières

ATTENDU que le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets doit mettre en place des mécanismes de contrôle interne en vue d'assurer une saine gestion ainsi que la conduite ordonnée et efficace des affaires du Centre de services scolaire;

CA-0131-05-21

ATTENDU que la procédure vise à encadrer la mise en place, le maintien, le suivi et l'évaluation de procédures de contrôle interne efficaces et proportionnelles aux risques qu'elles visent à atténuer;

ATTENDU que cette procédure aura comme objectif de fournir au comité de vérification, aux membres du conseil d'administration et aux vérificateurs externes, l'assurance que les mécanismes de contrôle interne sont intègres, adéquats et efficaces;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des membres du comité de vérification en date du 4 mai 2021;

En conséquence,

CA-0132-05-21

il est PROPOSÉ par M. Guy Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte la Procédure relative aux mécanismes de suivi et de contrôle à incidences financières telle que présentée.

ADOPTÉ

10.4 Adoption du Plan d'effectifs du personnel professionnel – Année scolaire 2021-2022

ATTENDU la planification des besoins pour le personnel professionnel pour l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU les orientations qui nécessitent des modifications au Plan d'effectifs du personnel professionnel;

ATTENDU la présentation du Plan d'effectifs du personnel professionnel 2021-2022 aux fins de consultation au comité de relations du travail, et ce, conformément à l'article 5-6.03 de la convention collective;

ATTENDU la présentation du Plan d'effectifs du personnel professionnel 2021-2022 aux fins de consultation au comité de répartition des ressources les 22 et 24 mars 2021;

ATTENDU la présentation du Plan d'effectifs du personnel professionnel 2021-2022 aux fins de consultation au comité consultatif de gestion le 30 mars 2021;

ATTENDU l'application de la convention collective du personnel professionnel;

En conséquence,

CA-0133-05-21

il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le Plan d'effectifs du personnel professionnel soit accepté tel que présenté pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉ

10.5 Adoption du Plan d'effectifs du personnel cadre 2021-2022 (AQCS)

ATTENDU la Politique de gestion locale de l'Association des cadres scolaires du Québec, section Louis-Hémon;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS);

ATTENDU la confirmation du poste de direction du Service des ressources financières;

En conséquence,

CA-0134-05-21

il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Gobeil et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte le Plan d'effectifs du personnel cadre pour l'année scolaire 2021-2022, tel que présenté.

ADOPTÉ

10.6 Adoption du Plan d'effectifs du personnel cadre des établissements (écoles primaires et secondaires) 2021-2022

ATTENDU la Politique de gestion locale des directrices et directeurs d'école de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Estuaire (ADSLE);

ATTENDU que le nombre de postes demeure équivalent à celui de l'année 2020-2021;

En conséquence,

CA-0135-05-21

il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Gobeil et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte le Plan d'effectifs du personnel cadre des établissements (écoles primaires et secondaires) pour l'année scolaire 2021-2022, tel que présenté.

ADOPTÉ

10.7 Adoption du budget ajusté 2020-2021

ATTENDU que le budget initial de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyait un déficit de 38 123 \$ composé des revenus de 117 980 536 \$ et des dépenses de 118 018 659 \$;

ATTENDU l'augmentation des dépenses prévues, conséquence directe de l'ajout de diverses allocations, notamment celles visant à financer les effets de la pandémie de COVID-19 et celles confirmées a posteriori dans le cadre de l'entente fédérale « Principe de Jordan » et du

financement au provincial du soutien et de la réussite des élèves autochtones (mesures n^{os} 15062 et 15063);

ATTENDU la confirmation de l'allocation du MEQ de l'année précédente en formation professionnelle au montant de 1 854 574 \$, suite à la modification des règles budgétaires 2019-2020;

En conséquence,

CA-0136-05-21

il est PROPOSÉ par M^{me} Flavie Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le budget ajusté de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant un surplus de 1 846 704 \$ composé des revenus de 123 784 149 \$ et des dépenses de 121 937 445 \$, soit adopté.

A D O P T É

10.8 Nomination d'une direction générale adjointe à temps plein (poste permanent)

ATTENDU que la direction générale a besoin d'un support administratif pour être en mesure d'accomplir ses obligations de répondre à la mission éducative du Centre de services scolaire comme principal répondant et premier dirigeant;

ATTENDU que la direction générale a besoin de l'appui d'une personne pouvant prendre des décisions administratives ainsi qu'effectuer certaines tâches de la direction générale;

ATTENDU que ce poste est associé à un poste de direction de service, soit le poste de direction du Service du secrétariat général et des communications;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) et de l'Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Estuaire (ADSLE);

En conséquence,

CA-0137-05-21

il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Gobeil et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets accepte l'ajout d'un poste permanent de direction générale adjointe associé au poste de direction du Service du secrétariat général et des communications;

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets accepte que la personne qui occupera ce poste soit celle qui détient déjà le poste de direction générale adjointe de façon intérimaire, soit M^e Annie Tremblay.

A D O P T É

10.9 Adoption du calendrier des rencontres 2021-2022

CA-0138-05-21

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Nadeau et RÉSOLU unanimement :

QUE le calendrier des rencontres 2021-2022 du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets soit accepté avec les dates de séances suivantes :

- 31 août 2021;
- 30 novembre 2021;
- 22 février 2022;
- 17 mai 2022;
- 28 juin 2022.

QU'un avis public soit publié sur le site Internet du Centre de services scolaire pour informer la population des dates des rencontres du conseil d'administration.

ADOPTÉ

11. Affaires nouvelles

Il n'y a rien à signaler.

12. Prochaine séance

La prochaine réunion régulière aura lieu le 29 juin 2021, à 18 h 30, par visioconférence.

13. Huis clos – Évaluation de la rencontre

CA-0139-05-21

Il est PROPOSÉ par M^{me} Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 20 h 36.

ADOPTÉ

CA-0140-05-21

Il est PROPOSÉ par M^{me} Janot Pagé Kroft et RÉSOLU unanimement :

QUE le huis clos soit levé à 20 h 37.

ADOPTÉ

14. Levée de la séance

CA-0141-05-21

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Michel Cossette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 39.

ADOPTÉ

Le président,

La secrétaire générale,

Marc Tremblay

Annie Tremblay, avocate